

HAMEAU DE COLOMBIRE

PLAN D'AMENAGEMENT DETAILLE

5 avril 2007

Dossier définitif



PLANIFICATION EN REGION DE MONTAGNE

41, Av. de la Gare - CP - 1950 Sion 2 Nord - Tél. 0271 323 19 23 - Fax 0271 323 19 31 - E-mail info@arcalpin.ch - www.arcalpin.ch

LEGENDE:

Périmètre du plan d'aménagement détaillé
(Zone agricole et culturelle)

Secteur A - Espace "alpage"

A - Secteur "alpage" de la zone agricole et culturelle
A4 - Secteur d'implantation du centre d'accueil

Eléments figurant à titre indicatif

Bâtiments existants
A1 - Cave à fromages
A2 - Chotte (musée d'alpage)
A3 - Barne (porcherie)
 Murs en pierre existants, à sauvegarder

Secteur B - Espace "mayens"

B - Secteur "mayens" de la zone agricole et culturelle
B1 - Secteur d'implantation des mayens
B2 - Secteur de la place centrale
B3 - Secteur des jardins
B4 - Secteur d'arborisation (cordon boisé)

Secteur C - Places de parc

C1 - C2 - C3 - Secteurs des places de parc

Secteur D - Routes et chemins

D4 - Secteur du chemin pédestre de liaison

Secteur E - Pistes de ski

D1 - D2 - Route existante
 D3 - Chemin existant
 D5 - Panneau d'information (à créer)

E - Secteur destiné à la pratique
des activités sportives (piste de ski)

Secteur F - Pâturage

F - Secteur "pâturage" de la zone agricole et culturelle

Autres

Parcellaire
 Arbres isolés existants
 Aire forestière (plan d'ensemble 1:10'000)
 Bisse du Tsittoret et décharge du bisse
 Zones de danger d'avalanches (rouge / bleu)

Tout le périmètre est situé en zones
de protection des sources S3

PLAN D'AMENAGEMENT DETAILLE



Approuvé par l'autorité compétente

Lieu:

Date:

Signature:

1 : 1'000

50 0 50 Mètres